

LA CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE À LA TÉLÉVISION : RÉFLEXIONS SUR UNE PRATIQUE

Par Hein SCHAEFFER

• • •

Hein Schaeffer est né à Overschie (Sud des Pays-Bas), le 10 janvier 1940. En 1959, il entre dans l'ordre des dominicains. Il fait ses études de théologie à l'université de Nimègue, où il est occupé, à temps partiel, de 1970 à fin 1979, comme collaborateur scientifique en théologie. Parallèlement, de 1972 à 1976, il est animateur spirituel des étudiants. De 1974 à fin 1979, il est élu prier de la communauté dominicaine de l'*Albertinum*. Depuis 1977, il est membre du comité de rédaction de la revue *Tijdschrift voor Geestelijk Leven*. Depuis le début de 1980, il est animateur pastoral à la radiotélévision. Il a publié des articles de spiritualité, de théologie politique et de théologie de la libération, dans *De Bazuin*, *Speling*, *Kulmurleven*, *Tijdschrift voor Theologie*, *Tijdschrift voor Geestelijk Leven*.

Adresse : 't Zand 33
3811 GB AMERSFOORT (Pays-Bas)

• • •

Il y a plus de vingt-cinq ans que la télévision diffuse des célébrations eucharistiques. Les réflexions et les objections soulevées contre cette pratique n'ont certes pas manqué d'affluer durant tout ce laps de temps. Cet usage s'est néanmoins poursuivi. L'expérience religieuse vivante a-t-elle été plus forte que tous les arguments sans cesse avancés contre l'eucharistie-à-la-télévision? Ou est-il grand temps de démasquer la naïveté opiniâtre de ceux qui tiennent malgré tout à quelque chose d'impossible? Peut-on, après vingt-cinq années, exprimer ainsi l'expérience vécue de célébrations eucharistiques, de sorte que leur droit à l'existence soit à présent mis en lumière de manière convaincante? Ou faut-il finalement admettre que les objections soulevées sont basées sur des intuitions religieuses et théologiques irréfutables? Nous nous efforcerons d'examiner et de juger à nouveau les considérations qui ont été présentées au fil du temps pour ou contre l'eucharistie à la télévision.

I. OBJECTIONS

1. À la fin des années cinquante, Karl Rahner se montra un adversaire acharné de la pratique — qui en était alors à son début — de diffuser des célébrations eucharistiques à la télévision (1). Rahner invoque la notion de *disciplina arcani* : la doctrine secrète qui existe dans chaque religion. Dans la *disciplina arcani*, le noyau le plus intime de la religion se trouve préservé aux yeux des profanes. L'eucharistie est le mystère le plus intime de la foi chrétienne. «La diffusion par la télévision pèche contre le commandement qui dit qu'on ne peut rendre accessible à autrui les actes personnels les plus intimes et le sacré que dans la mesure où l'autre est capable et disposé à collaborer personnellement à l'accomplissement de ces actes, de manière conforme, tandis que celui qui dévoile ces actes et le sacré conserve constamment la libre disposition du déroulement de sa révélation. » (2)

D'après Rahner, la célébration eucharistique diffusée par la télévision n'exerce aucune influence attrayante sur les profanes : elle ne peut que susciter la moquerie. Nous découvrons la même réaction que dans des publications récentes. C'est ainsi que Jörg Zink lui aussi invoque la *disciplina arcani*, «qui est indispensable pour la crédibilité de l'Église, précisément vers l'extérieur. Il y a déjà longtemps que l'on a commencé à célébrer la sainte cène devant la télévision, comme s'il était universellement admis que tout ce qui est intime et personnel puisse être tourné vers l'extérieur, sans reconnaître qu'une Église qui agit ainsi rencontre, non pas du respect, mais du mépris. Ce n'est qu'entre nudistes que l'on montre tout ce que l'on a. » (3) Dans notre pays (Pays-Bas), cette même idée a été formulée dans la discussion qui a été tenue récemment sur une éventuelle renaissance de l'antipapisme. Dans un article, portant le titre significatif de «*Vergooid geheim*» (Mystère galvaudé), Peter Hofstede écrit : «Par l'action des mass media — et surtout de la télévision — les rituels ne sont plus secrets : tout profane peut les voir. Ils opèrent alors souvent de façon irritante et provocante, parce qu'ils ne sont pas compris [...]. On peut à peine s'attendre à ce qu'un rituel aussi prononcé que la célébration eucharistique, lorsqu'il est montré en *close-up* sur l'écran de télévision, n'excite pas la raillerie des profanes. Il me semble douteux qu'il soit bien raisonnable, au point de vue de la santé publique spirituelle, que l'autorité tente alors de traîner les railleurs devant le juge. Ce fait en soi ne peut, à mon avis, que favoriser l'antipapisme. » (4)

Il me semble que notre société pluraliste réagit avec beaucoup plus de tolérance aux émissions religieuses télévisées, que ne le suggèrent Zink et Hofstede. Mais il est de fait que les manifestations de la foi sont très vulnérables. L'ancienne objection suggérant l'idée d'une sorte de profanation revient de temps à autre.

2. Dans les années soixante, une opposition à la diffusion des offices religieux se développa dans certains milieux aux Pays-Bas. La parution du recueil *Kerk en massamedia* (Église et mass media), Baarn 1971, rédigé par C.J. Hamelink, mit un terme provisoire à la discussion. La diffusion fut désapprouvée, parce que les offices religieux ne sont absolument pas communicables aux profanes. Le langage et les symboles sont incompréhensibles. Certains auteurs notent à ce propos qu'ils espèrent que l'Église trouvera dans l'avenir un langage et une forme d'expression qui seront plus accessibles à l'homme moderne. Mais il est également signalé que l'Église devra continuer à parler le langage du mystère; celui-ci sera toujours incompréhensible.

3. Au cours de cette discussion néerlandaise, il fut également rappelé à plusieurs reprises que la participation active est essentielle à la célébration de la liturgie. Le Deuxième Concile du Vatican a fortement mis l'accent là-dessus. L'usage des célébrations eucharistiques télévisées n'est-il pas préconciliaire? Le bénéfice du renouveau liturgique et dès lors perdu. Les téléspectateurs sont en fin de compte passifs et privés de l'usage de la parole, quel que soit le degré de participation auquel ils parviennent. L'attitude de consommateur, déjà favorisée par la télévision, se poursuit pendant la diffusion d'un office religieux.

4. À l'argument disant que les offices religieux ne sont pas communicables et que la participation active est réduite au minimum est liée l'objection affirmant que les offices religieux télévisés ne sont pas missionnaires. Les célébrations télévisées n'amèneront aucun profane à la foi; souvent, elles renforceront même l'aliénation. Mais les croyants eux non plus ne reçoivent aucune mission ni aucune tâche à accomplir; ils ne se sentent pas appelés à une conversion dans le sens d'un changement des structures sociales. Les célébrations télévisées opèrent plutôt d'une manière confirmative.

II. NUANCES

Vers 1970, de nombreux arguments s'étaient accumulés contre la diffusion de célébrations eucharistiques à la télévision. Du point de vue théologique, le différend semblait terminé. Un fait remarquable se produisit : tandis que la réaction théologique était devenue presque inexistante. L'usage de diffuser des célébrations eucharistiques, non seulement ne diminua pas, mais commença même à obtenir un certain droit de cité.

La discussion néerlandaise fut poursuivie en 1974 par G.N. Lammers, *Liturgie en massamedia* (Liturgie et mass media), Kampen, 1974. Il relativise les objections qui ont été soulevées jusqu'alors. À l'argument disant que la *disciplina arcani* se trouve violée par la diffusion, il oppose le caractère public de l'Évangile qui «doit être proclamé sur les toits» (Mt 10, 17) et la vulnérabilité donnée avec l'incarnation. Lammers estime ensuite qu'il est vrai que le choix d'une existence religieuse est insondable, mais que la vie à partir de ce choix peut quand même être exprimée et célébrée d'une manière compréhensible, même si le fait de se mouvoir dans le champ linguistique d'un large public requiert un gros effort. Il allègue également que, lors des célébrations télévisées, le plus essentiel de la participation à l'office religieux n'est pas exclu. En effet, la célébration crée la communauté, même sans la réunion corporelle. Enfin, une célébration eucharistique télévisée peut également être missionnaire. Il ne peut en effet y avoir de cloison étanche entre la prédication à l'intérieur et la prédication vers l'extérieur, entre le message destiné à ceux qui se trouvent dans l'Église et ceux qui se trouvent au dehors : il s'agit des besoins du monde dans la perspective de la promesse de Dieu.

Lammers a voulu démontrer, au moyen de cette contre-argumentation, que la diffusion des offices religieux n'est pas impossible. Une autre question qui se pose est de savoir si cela est souhaitable. Sa préférence va aux formes liturgiques adaptées aux media. Il parle de «petite liturgie» (5) et pense ainsi à l'office des Heures et à l'enseignement doctrinal. La possibilité de participation à ceux-ci est

optimale et le risque que les offices religieux ordinaires (liturgie de l'Écriture et de la Table) soient rendus superflus par la télévision est minime. Même la prise de position nuancée de Lammers et son plaidoyer pour une «petite liturgie» semblent avoir eu peu ou pas d'influence sur la pratique en cours. On continua sans interruption jusqu'à ce jour de diffuser des offices religieux (célébrations eucharistiques). Ceci se passa-t-il de manière irréfléchie? Ou, ce faisant, un certain nombre de réflexions ont-elles surgi qui peuvent justifier cette pratique? J'ai l'impression que, de toutes parts, la décision de diffuser l'eucharistie à la télévision a été prise de façon inconsidérée, dès que la réalisation en a été techniquement possible (et avec l'accord politique — pensez aux événements récents en Pologne). On y a vu une extension prodigieuse des possibilités que la radio avait offertes jusqu'alors. Sans doute a-t-on surtout saisi spontanément l'occasion d'aider et de reconforter ainsi les malades, les handicapés et les vieillards — un motif que Rahner rejeta assez vivement en 1959 (6). Et lorsqu'il apparut que beaucoup recevaient ces émissions comme un bienfait, on put difficilement se résoudre à les en priver à nouveau, en se basant sur des arguments théologiques déjà contestables. Peut-être cette histoire de la genèse de l'eucharistie télévisée explique-t-elle sa pauvreté en formation théorique. La seule chose qui soit recherchée et d'offrir aux personnes retenues chez elles la possibilité de participer quand même à une célébration eucharistique. Ceci procure d'autres résultats : les profanes, notamment les marginaux de l'Église, peuvent être atteints; on peut faire connaître les formes de renouveau liturgique.

III. LA DIFFUSION DE CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DANS LE CADRE D'UN PLAN PASTORAL

Si je m'efforce à présent de transmettre quelques opinions concernant l'eucharistie à la télévision, je le fais en me basant sur un domaine expérimental qui s'est développé à partir de la situation décrite ci-dessus, notamment le pastorat de la radiotélévision érigé aux Pays-Bas en 1974. Dans le projet du pastorat de la radiotélévision, la célébration eucharistique télévisée constitue une partie d'une offre pastorale pluriforme. Lorsqu'on veut réaliser un plan pastoral au moyen de la télévision et de la radio, on s'astreint à une réflexion permanente sur le but que l'on a réellement en vue en diffusant des célébrations eucharistiques. Le pastorat de la radiotélévision a pu être érigé dans le cadre du régime de la radiotélévision néerlandaise, qui diffère de celui d'autres pays. Aux Pays-Bas, le temps de diffusion disponible à la radio et à la télévision se trouve partagé entre différentes sociétés de diffusion. De plus, chaque confession religieuse dispose d'une certaine durée de diffusion propre, suivant le nombre de ses membres. Les évêques néerlandais ont confié le temps de diffusion de l'Église catholique à la Katholieke Radio Omroep (KRO-Radiodiffusion catholique). C'est avec ce temps de diffusion de l'Église catholique que la KRO a, en 1974, de concert avec les évêques, dressé le projet pastoral du pastorat de la radiotélévision.

Le pastorat de diffusion est installé à Amersfoort, dans une paroisse néerlandaise de type moyen avec une église d'aspect traditionnel. Une équipe de trois animateurs, deux prêtres et une aide pastorale, furent adjoints aux deux animateurs déjà sur place. Vingt fois par an (soit presque tous les quinze jours), la célébration eucharistique est diffusée de la paroisse d'Amersfoort. Après quoi, les téléspectateurs qui éprouvent le besoin d'un entretien sont invités à prendre contact

avec le pastoral de diffusion. Les après-midi de ces dimanches, l'équipe pastoral reçoit une soixantaine d'appels téléphoniques. Dans la quinzaine qui suit, une cinquantaine de lettres reçoivent toutes une réponse personnelle et les membres de l'équipe échangent encore un nombre variable de conversations téléphoniques. Avant que la paroisse de diffusion n'existe, la KRO diffusait les célébrations eucharistiques dominicales d'une église chaque fois différente. La diffusion de la plupart des célébrations eucharistiques de la même paroisse et avec les mêmes célébrants a procuré aux téléspectateurs une impression de familiarité et de confiance. Le dialogue avec les téléspectateurs fournit à l'équipe pastorale de nouveaux thèmes de prédication. Les animateurs pastoraux se trouvent aussi impliqués dans d'autres programmes de la radio et de la télévision. Au cours de la saison 1980-1981, le pastoral de diffusion a présenté, dans le programme télévisé de la soirée, une série mensuelle de quinze minutes sur les Dix Commandements. Le pastoral de diffusion n'a encore que peu d'expérience de ce que Lammers appelle la «petite liturgie». La télévision a diffusé par deux fois un chemin de croix actualisé. Il existe pourtant un besoin de célébrations simples non eucharistiques faites d'éléments traditionnels et modernes. Le pastoral de diffusion a également des activités liées aux programmes radiophoniques. Une fois par mois, la célébration eucharistique est diffusée par la radio. Chaque semaine, un animateur de la diffusion traite d'une question pastorale faisant suite aux lettres adressées par les auditeurs à la boîte postale de la radio. Pendant le programme nocturne de la KRO du jeudi au vendredi, un membre ou un représentant du pastoral de diffusion est présent dans le studio pour entretenir des conversations téléphoniques pastorales avec les auditeurs. Le pastoral de diffusion utilise également le bulletin imprimé. Les animateurs écrivent chaque semaine un bref commentaire sur des choses en cours dans une colonne de la revue des programmes de la KRO, *Studio*. En outre, les téléspectateurs peuvent s'abonner à une brochure avec les textes et les chants de la prochaine célébration eucharistique et dans lequel est inséré également le sermon de la dernière célébration eucharistique.

Il me semble important — pour des questions qui nous occupent dans cet article — de souligner que les émissions télévisées de l'eucharistie constituent une partie d'un projet pastoral. Le pastoral de diffusion est conçu comme une tentative de s'adapter de manière pastorale et théologique justifiée à l'expérience de foi modifiée des catholiques néerlandais. Outre les vieillards et les malades, le pastoral de diffusion est dirigé consciemment vers le groupe croissant de croyants qui ne se sentent plus chez eux dans leur propre église paroissiale et qui sont devenus des sans-abri de la religion. Leur rattachement à la paroisse de diffusion leur permet de garder un lien avec l'Église. Beaucoup de non-catholiques paraissent également se sentir chez eux dans cette paroisse rurale.

Je pense pouvoir dire que la pratique du projet du pastoral de diffusion a permis de développer quelques convictions qui peuvent éclairer les arguments avancés pour ou contre des célébrations eucharistiques à la télévision. De son côté, le projet du pastoral de diffusion a d'abord été rendu possible par toutes sortes de développement dans l'expérience de foi et dans la théologie. À mon avis, la théologie actuelle de l'eucharistie appelle moins d'objections contre la diffusion à la télévision que la théologie des années cinquante et soixante. Nous ne pouvons décrire ici cette évolution théologique. Nous indiquerons bien ici et là comment notre expérience pratique rejoint certaines opinions théologiques plus nouvelles. Avant d'examiner les objections énumérées, il faut remarquer que celles-ci s'appliquent *suo modo* à presque toutes les célébrations eucharistiques. Une célébration eucharistique normale est-elle préservée de regards non compréhensifs? Est-elle communicative,

invitant à une participation, et missionnaire? C'est dans ce sens que toutes les questions soulevées dans ce numéro au sujet de notre pratique eucharistique en général se retrouvent ici sous une forme plus intense.

1. On rencontre de temps à autre le reproche que les célébrations eucharistiques à la télévision profanent la *disciplina arcani* chrétienne et suscitent la moquerie des profanes. Il faut évidemment que la régie de la caméra observe quelque réserve et quelque pudeur. Mais des expressions de foi, qui sont toujours vulnérables, doivent trouver leur protection en tout premier lieu dans leur authenticité, dans ce cas dans la vérité du signe qui est posé par la communauté célébrante. Le signe eucharistique est triple. On commémore tout d'abord le souvenir de la vie, de la passion, de la mort et de la résurrection de Notre Seigneur Jésus Christ : l'eucharistie est *signum rememorativum*. En tant que *signum prognosticum*, l'eucharistie se réfère au salut promis par Dieu pour ce monde, pour notre monde : un salut humain. Une communauté qui s'unit authentiquement en souvenir reconnaissant et en solidarité pleine d'espérance mérite d'être vue et invite à la communion. Oui, l'eucharistie est essentiellement une démonstration : *signum demonstrativum* (7). Ce n'est que là où une solidarité authentique fait défaut — tenant compte de la faiblesse humaine — que le Mystère de la foi se trouve violé et en quelque sorte livré en pâture. Schillebeeckx écrit : «Lorsque Paul reproche aux chrétiens de Corinthe de *boire leur propre condamnation* (1 Co 11, 29) dans l'eucharistie, ce n'est pas parce qu'ils profanaient le *divinum consortium* : sacramentel, la fréquentation sacrée de Dieu, mais au contraire parce qu'ils avaient violé la signification humaine séculaire du repas comme *partage fraternel* .» (8) Une célébration eucharistique télévisée devient un spectacle gênant, non pas tellement lorsque le prêtre qui consacre ou les fidèles qui communient sont portés à l'écran, mais lorsque la célébration du signe qui est posé ne fait ressortir aucune chaleur humaine, aucune solidarité ni aucune préoccupation pour l'avenir de la société. La sensibilité à cette sorte de profanation s'est développée au sein de la paroisse de diffusion, précisément parce que, depuis le début, le point de vue pastoral a été d'établir un lien entre les téléspectateurs et les fidèles de la paroisse locale et de faire de cette paroisse une communauté ayant le sens de la responsabilité pour ses propres membres et pour la société. Il sera d'ailleurs évident que la paroisse de diffusion se reconnaît et se sent portée par les approches théologiques actuelles sur la nature du salut et du sacré au sein de la foi chrétienne (9).

2. Lorsque la diffusion de la célébration eucharistique prend une place dans la vie de la *paroisse de télévision* disséminée dans le pays, le caractère communicatif de ces célébrations doit répondre à de grandes exigences. Une toute première exigence requise est que le téléspectateur puisse se sentir chez lui dans la communauté locale qui apparaît à l'écran. Le téléspectateur doit pouvoir s'identifier avec les fidèles qui célèbrent ensemble l'eucharistie. Cette identification se trouve entravée par toute partialité dans la composition de la communauté présente. De plus, il doit être perçu de manière visible et sensible que c'est une communauté — et non pas des individus — qui célèbre ici l'eucharistie. Et cette communauté doit rayonner d'une invitation ouverte à tous. Ce n'est que lorsque les animateurs pastoraux eux aussi se sentent portés par cette communauté en tant que célébrants liturgiques, qu'ils pourront trouver le ton juste pour faire participer réellement les téléspectateurs.

L'usage de la télévision pose indubitablement des exigences entièrement propres à l'expression liturgique de l'eucharistie. Il est difficile de préciser quelles sont les exigences de la télévision : «Les dogmes de l'expression, ce que l'on doit faire et ce que l'on ne peut faire en aucun cas, changent tous les deux ans, et ceci en fonction

du progrès technique et de la monotonie engendrée par les formes de diffusion les *meilleures*, mais mille fois copiées » (10). L'expérience de la régie de célébrations eucharistiques à la télévision apprend que seule une liturgie simple, transparente et substantielle est communicable. Toute trace de ritualisme provoque l'aliénation. L'expression liturgique doit à chaque instant être vérifiée à l'aide des formes d'expression *ordinaires*; la télévision vérifie l'authenticité de celles-ci. Il n'est pas étonnant que cela ait créé une tension avec les prescriptions de la liturgie officielle.

Mais si les conditions qui doivent être imposées à la communauté et à l'expérience liturgique sont respectées, l'obligation de rendre le contenu communicatif subsiste tout de même. Dans un projet comme celui de la paroisse de diffusion, le dialogue avec les téléspectateurs (parmi lesquels certains sont des sans-abri religieux, ainsi que nous l'avons déjà dit) oblige à un langage qui peut atteindre et toucher. L'opinion que le langage des offices religieux n'est pas communicable n'est-elle pas favorisée et confirmée par la situation monologique dans laquelle se trouve souvent le célébrant-prédicateur à la télévision? Ce n'est pas que le problème de la prédication soit résolu par le dialogue avec les téléspectateurs; au contraire, il n'en est que plus intense. Mais, comme partout où les fidèles sont aussi *sujet de la pastorale* et où ils se considèrent comme porteurs de l'Esprit, où un *pastorat de diffusion* est en même temps un *pastorat d'écoute*, cela peut constituer un terrain d'exercice du langage religieux contemporain. L'usage d'un moyen de communication nécessite, répétons-le, l'emploi d'un langage croyant greffé sur l'expérience de la réalité, qui est — peu importe son mode d'articulation — commune à tous les hommes. Si l'on tient le langage de la communauté chrétienne célébrante pour non communicable par nature par un moyen de communication tel que la télévision, on nie alors le lien vital qui existe entre la foi et l'expérience de la réalité, et plus particulièrement entre la liturgie et la vie. «Celui qui parle du salut de Dieu traite en même temps de notre monde d'expérience humaine et parle dès lors de façon compréhensible» (Schillebeeckx) (11).

Il importera de ne pas traiter à nouveau cette expérience de manière personaliste qui soulignerait son caractère privé. De cette manière, on renforcerait l'individualisme, déjà favorisé par la télévision. Car le témoignage de foi, rendu public à l'aide des moyens de communication, doit prendre ses racines dans la solidarité fondamentale de tous les hommes. Une réflexion théologique plus approfondie sur la diffusion de célébrations eucharistiques à la télévision trouvera appui dans une théologie fondamentale, qui a son point de départ dans la solidarité qui apparaît dans l'action humaine communicative (12).

3. Même si l'on se sent solidaire d'une paroisse locale et d'une communauté invisible dispersée dans le pays, la possibilité de participation active à l'eucharistie reste limitée. Il ressort cependant de certaines réactions que la diffusion de l'eucharistie n'est pas vécue comme un *programme* que l'on regarde, mais comme une *célébration* à laquelle on prend part. La présence du Seigneur est ainsi vécue ensemble et en même temps que les autres. Pourtant, le fait de ne pas pouvoir participer à la communion est souvent ressenti comme une privation. La *communion spirituelle* de la tradition reçoit ici une nouvelle actualité. Dans certaines paroisses, on porte la communion au domicile de ceux qui le désirent pendant la célébration eucharistique télévisée. Quoi qu'il en soit, l'expérience montre que les célébrations eucharistiques diffusées par la télévision offrent la possibilité d'une participation réelle au sacrement central de l'Église.

4. Si un lien s'est développé progressivement entre celui qui participe à la

célébration de l'eucharistie par la télévision et la communauté locale, le téléspectateur ne se sentira pas seulement soutenu et raffermi dans la foi, mais également interpellé. La télévision peut transmettre très profondément l'appel à la conversion qui émane de la foi. Car les mass media conviennent parfaitement pour présenter des problèmes et des points cruciaux aux implications nationales et internationales. Les téléspectateurs croyants peuvent se sentir interpellés de manière très directe quant à leur responsabilité de travailler à une conversion des cœurs et des structures. Il est vrai, sans aucun doute, que la télévision favorise une attitude de consommation. Pourtant, c'est précisément le cadre où est perçu l'appel de la foi et l'appel à la foi, soit la pièce de séjour où on aime et où on peine, soit la chambre où le malade lutte contre la souffrance, qui peut donner singulièrement de la force et du poids au message. Tout ceci est valable aussi bien pour des téléspectateurs pratiquants que non pratiquants.

Dans les pays prospères, où la télévision fait partie intégrante de notre mode de vie confortable, l'eucharistie devra évoquer le souvenir critique de Celui qui a pris le parti des pauvres et de leurs semblables : les chômeurs, les étrangers, les pauvres des pays sous-développés, qui sont les victimes de notre prospérité.

Ce sont précisément les régions hautement développées de notre monde, où la connaissance de la situation mondiale est déterminée par la télévision, qui sont affligées de pessimisme, de cynisme et d'une mentalité fataliste. C'est dans le cœur de ce monde que l'eucharistie appelle à croire à l'existence d'une société mondiale différente.

Par l'intermédiaire de la télévision qui nous apporte à domicile les grands problèmes mondiaux et qui est devenue en même temps le symbole du besoin d'escapade et du nivellement de notre vie quotidienne, l'eucharistie peut être un signe démonstratif qui affronte en croyant la misère de notre monde... De nos jours, un appel inéluctable doit émaner de cette célébration, afin d'agir véritablement à la manière d'un croyant. Par la force critique du triple signe eucharistique, l'eucharistie à la télévision sera de taille à résister à la force d'attraction d'une *electronic church*.

CONCLUSION

Je crois que j'ai clairement fait voir que les objections soulevées au cours du temps contre la diffusion de célébrations eucharistiques peuvent être réfutées en bonne partie dans le cadre d'un projet comme celui du pastorat de diffusion. Cela ne signifie pas qu'il soit ainsi mis un terme à la discussion. L'évolution continue. C'est ainsi qu'il existe de curieuses relations tendues entre, d'une part, les expériences acquises de célébrations eucharistiques par la voie des moyens de communication et, d'autre part, la nouvelle manière de vivre l'eucharistie en petits groupes, dans des communautés de base. Peut-être une nouvelle discussion s'annoncera-t-elle au bout de quelque temps. Il existe pour l'instant suffisamment de motifs pour continuer à inviter les personnes qui — pour quelque raison que ce soit — ne sont pas en mesure de se joindre à une communauté locale, à participer à la célébration de l'eucharistie à la télévision. Le projet dans le cadre duquel ceci a lieu devra prévenir le *gaspillage d'énergie eucharistique* (13), mais doit en même temps témoigner de la générosité du Seigneur comme messager du Royaume de Dieu.

(Traduit du néerlandais par Monika Pardon-Genesse.)

NOTES

- (1) K. RAHNER, *Messe und Fernsehen : Sendung und Gnade, Beiträge zur Pastoraltheologie* (Messe et télévision : Mission et grâce, Contributions à une théologie pastorale); Innsbruck-Vienne-Münich, 1959, 187-200.
- (2) *Op. cit.*, 198.
- (3) J. ZINK, «Askese im Fernsehen» (Ascèse à la télévision), in *Ev. Komm.*, 13, 1980, 272.
- (4) P. HOFSTEDDE, *Vergooid geheim, Protestanten, katholieken en televisie : Godsdienst : RK* (Mystère galvaudé, protestants, catholiques et la télévision : Religion catholique romaine), red. Walter Goddijn, Baarn, 1980, 115.
- (5) G.N. LAMMERS, *Liturgie en massamedia* (Liturgie et mass media), Kampen, 1974, e.g. 39.
- (6) K. RAHNER, *op. cit.*, 199.
- (7) THOMAS D'AQUIN, *Summa Theologiae* III, q. 60, art. 3.
- (8) E. SCHILLEGEECKX, *Gerechtigheid en liefde, genade en bevrijding* (Justice et amour, grâce et libération), Bloemendaal, 1977, 749.
- (9) Cf. le livre cité de E. SCHILLEGEECKX et par ex. J. SPERNA WEILAND. *Romeins Schetsboek. Over de metamorfose van het geloven* (Esquisse romaine. Sur la métamorphose de la foi), Baarn, 1980, 65-83.
- (10) E. KOLLER, *Religion im Fernsehen* (Religion à la télévision), Zurich-Einsiedeln-Cologne, 1978, 154-155.
- (11) E. SCHILLEGEECKX, *op. cit.*, 748.
- (12) H. PEUKERT, *Wissenschaftstheorie. Handlungstheorie — Fundamentale Theologie* (Théorie de la connaissance. Théorie de l'action — Théologie fondamentale), Düsseldorf, 1978.
- (13) L'expression est de T. OOSTVEEN, «In Europa is het goede geweten gewetenloos» (En Europe, la bonne conscience est sans conscience), in *Tijdschrift voor Geestelijk Leven* 37, 1981, 175.